



Communiqué de presse en date du 14 octobre 2008

Le 29 septembre dernier, l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) a publié sur son site Web un article présentant la « procédure suivie pour le classement des revues (francophones) de science politique ». L'introduction de cet article qui précède le classement effectué par un groupe de travail de l'AERES indique la composition institutionnelle de ce dernier et mentionne la présence de « deux représentants de l'AFSP ».

L'**Association Française de Science Politique (AFSP)** s'étonne d'être ainsi mêlée à une activité de classement dans laquelle elle n'est pas intervenue institutionnellement et pour laquelle son Conseil d'Administration n'a donné aucun mandat. Si certains membres de l'AFSP ou de son Conseil, ont effectivement été associés au groupe de travail de manière informelle, par courriel, ils n'avaient pas l'intention d'engager l'AFSP qui respecte la pluralité des opinions de ses adhérent(e)s sur cette question importante pour l'avenir de notre discipline et ils ont été les premiers surpris de voir l'usage fait de ces échanges par l'AERES. De la même manière, le Comité de rédaction de la **Revue Française de Science Politique (RFSP)**, dont il faut rappeler l'indépendance statutaire par rapport au Conseil d'Administration de l'AFSP, n'est pas intervenu dans ce débat pour des raisons évidentes.

Si l'**Association Française de Science Politique (AFSP)** ne peut que se réjouir que le groupe de travail indépendant de l'AERES ait considéré la RFSP comme « une revue généraliste de tout premier plan » en science politique, elle s'interroge toutefois sur les critères mis en œuvre. Elle demande à l'AERES qu'elle retire cette mention de son site Web et invite l'agence à clarifier au plus vite les principes d'évaluation retenus et à préciser les usages futurs d'un classement dont la légitimité est d'ores et déjà contestée et contestable.

Comme d'autres associations attachées à la pluralité des SHS, elle ne peut que s'inquiéter des conditions actuelles du débat engagé sur ce classement qui en l'état, devrait être suspendu très vite.

Yves DELOYE
Secrétaire général de l'AFSP

Nonna MAYER
Présidente de l'AFSP